

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****Délibération n° DC2023-16**

Date de la convocation : 24/02/2023

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 76

Conseillers représentés : 14

Le 1er mars deux mille vingt-trois, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : 001 POTRON Pierre , 002 ETIENNE Philippe , 004 LOUIS Jean-Marc , 006 NANJL Léopold , 008 CARRE Joël , 009 HERBAY Christelle , 010 CORNEILLE Jean-Pierre , 011 PERTUS Xavier , 012 RATAUX Frédéric , 013 LALONDE Loïc , 014 GOMEZ Jean-Baptiste , 015 THIERION Vincent , 017 BESTEL Bernard , 019 DEGUY Bernard , 021 LAURENT-CHAUVET Pierre , 022 DESTENAY Roland , 025 NIZET Sylvain , 029 SIGNORET Francis , 033 VAIRY Lionel , 034 CANNAUX Francis , 036 PIERSON Florent , 037 LEFORT Sylvie , 038 SEMBENI Anne , 039 LAMBLLOT Laurent , 040 MATHIAS Frédéric , 041 SEMBENI Alain , 044 POU CET Eric , 045 QUEVAL Guillaume , 046 SINGLIT Benoît , 048 FOURCART Marie Hélène , 049 ANDREY Danielle , 052 LELOUP Nathalie , 055 VERNEL Martine , 056 CHOAY Corinne , 058 RAULET Olivier , 060 MANCEAUX Christophe , 061 BOUILLEAUX Jean Pol , 062 PIEROT Chantal , 069 OUDIN Hubert , 070 GROSSELIN Jacques , 073 BOXEBELD Pascal , 074 DUMANGE Dominique , 075 GUERIN Anne Marie , 077 NAUDIN Muriel , 080 LORFEUVRE Gérald , 081 ROBIN Dominique , 084 FLEURY Vincent , 086 MACHINET Thierry , 087 SALEZ René , 088 HANNEQUIN Laurent , 089 VAN DEN BERGH Charles , 090 PIRAS Caroline , 091 GUILLAUME Marie Pol , 092 MOUTON Francis , 093 BOUILLON Daniel , 094 MINET Maxime , 095 RICHELET Jean-Pol , 097 AUDEGOND Michaël , 098 BESANCON Tony , 099 LE GALL Jean François , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 102 BAUDART Martine , 103 BERGERY Marie Claude , 104 BOLY Francis , 105 CARPENTIER Dominique , 107 COLSON Pascal ( depuis 20:04:18 ) , 108 COURVOISIER Frédéric , 110 DION Valentine , 111 DUGARD Yann , 112 FESTUOT Annie , 113 GODART Olivier , 115 MACHINET Jean Baptiste , 117 LAMPSON Nadège , 121 RENOLLET Hubert , 122 MAROTEAUX Nathalie ,

Ont donné procuration : 024 DE POUILLY Jean (à 046 SINGLIT Benoît) , 026 LOBIDEL Alain (à 010 CORNEILLE Jean-Pierre) , 031 LALLEMENT Séverine (à 034 CANNAUX Francis) , 042 HUSSON POISSON Fanny (à 044 POU CET Eric) , 047 BECHARD Isabelle (à 040 MATHIAS Frédéric) , 051 RAGUET Philippe (à 021 LAURENT-CHAUVET Pierre) , 054 VALET Bruno (à 037 LEFORT Sylvie) , 063 AUROUX Emmanuel (à 060 MANCEAUX Christophe) , 067 ROUSSY Elise (à 062 PIEROT Chantal) , 096 LESOILLE Patrick (à 093 BOUILLON Daniel) , 114 HAUDECOEUR Agnès (à 110 DION Valentine) , 118 LEBON Christophe (à 117 LAMPSON Nadège) , 119 LESUEUR Patricia (à 111 DUGARD Yann) , 120 PAYEN Françoise (à 104 BOLY Francis) ,

Secrétaire de séance : Mme Valentine DION

**OBJET : APPROBATION D'UN AVENANT AU CONTRAT LOCAL DE SANTE**

Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment l'animation d'un Contrat Local de Santé  
Considérant qu'un Contrat Local de Santé a été signé le 25 avril 2019 pour une durée de 4 ans ;  
Considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'évaluation finale du dispositif pour préparer son renouvellement et que son contenu a été révisé suite au comité de pilotage de novembre 2022, il nécessaire de signer un avenant afin de le prolonger jusqu'au 31/12/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE par 89 voix POUR et 1 ABSTENTION (Anne Marie GUERIN) :

- D'APPROUVER l'avenant au Contrat Local de Santé tel que figurant en **annexe de la présente délibération**
- DE DELEGUER au Président son approbation finale
- D'AUTORISER le président ou son représentant de signer tous les actes à intervenir.



Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité le  
et de sa publication ou notification le

**1 0 MARS 2023****1 0 MARS 2023**

**CONTRAT LOCAL DE SANTE 2019-2023  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARGONNE ARDENNAISE**

**AVENANT N°1**

Le présent avenant est conclu **ENTRE** :

La Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise, représentée par son président, Monsieur Benoit SINGLIT ;

**ET**

L'Agence Régionale de Santé Grand Est, représentée par le délégué territorial des Ardennes, Monsieur Guillaume MAUFFRE ;

**ET**

L'État, représenté par la sous-préfète de Vouziers, Madame Guylaine BAGHIONI ;

**ET**

La Région Grand Est, représentée par son président, Monsieur Franck LEROY ;

**ET**

Le Conseil Départemental des Ardennes, représenté par son président, Monsieur Noël BOURGEOIS ;

**ET**

La Mutualité Sociale Agricole Marne Ardennes Meuse, représentée par son président, Monsieur Jean-Marc PILARD ;

**ET**

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Ardennes, représentée par son directeur, Monsieur Stéphane TROMPAT ;

**ET**

La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, représentée par l'inspectrice de l'Éducation Nationale de Vouziers, Madame Erika BELKACEMI ;



Vu le Code de la Santé Publique et notamment les articles L. 1434-2, L. 1434-16, L. 1434-17 et R. 1434-7 ;

Vu l'avis de publication en date du 18 juin 2018 portant adoption du Projet Régional de Santé Grand Est 2018-2028 ;

Considérant que le Contrat Local de Santé de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise a été signé le 25 avril 2019 pour une durée de 5 ans ;

Vu la délibération du Conseil Régional Grand Est autorisant Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 du Contrat Local de Santé de l'Argonne Ardennaise ;

1





Les présentes dispositions ont été présentées et validées par le Comité de Pilotage en sa séance du 12 janvier 2023 dont le relevé de conclusions est annexé au présent avenant.

Cet avenant entre en vigueur à compter de la date de signature de l'ensemble des cocontractants.

Fait à Vouziers, le .....

**Signatures des cocontractants**

La Préfecture des Ardennes  
**Madame Guylaine BAGHIONI,**  
Sous-préfète de Vouziers

La CC de l'Argonne Ardennaise  
**Monsieur Benoit SINGLIT,**  
Président

L'ARS Grand EST  
**Guillaume MAUFFRÉ,**  
Délégué territorial des Ardennes

La DASEN des Ardennes  
**Erika BELKACEMI,**  
Inspectrice d'académie

La Région Grand-Est  
**Monsieur Franck LEROY,**  
Président

Le Conseil Départemental des Ardennes  
**Monsieur Noël BOURGEOIS,**  
Président

La MSA Marne Ardennes Meuse  
**Monsieur Jean-Marc PILARD,**  
Président

La CPAM des Ardennes  
**Monsieur Stéphane TROMPAT,**  
Directeur